



**Cowansville**  
GRANDIR - RAYONNER - PROSPÉRER

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS public est par la présente donné, par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 2 juin 2026 à 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale, le conseil municipal de la Ville de Cowansville statuera sur la demande de dérogation mineure concernant le règlement de zonage, à savoir :

- Demande ayant pour objet de permettre, pour l'immeuble portant les numéros de lots 3 798 795, 4 794 061 et 4 794 062 du cadastre du Québec, situé au 1761 à 1787 rue du Sud, l'ajout d'un panneau d'une superficie de 3,7 mètres carrés sur chacune des enseignes sur poteaux existantes, portant ainsi la superficie totale d'affichage par enseigne à 17,7 mètres carrés alors que le règlement de zonage en vigueur prévoit un maximum de 14 mètres carrés.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de ladite séance relativement à cette demande.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c.A-19.1).

Donné à Cowansville, ce 13 mai 2026.



La greffière,  
Julie Lamarche, OMA